

**COMMUNE DE SAINT-LEU**

**AVIS DE CREATION**

**DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de l'acte : 6 décembre 2022**

Suivant acte reçu par Maître Jean Patrick MOUTIEN, notaire à LE TAMPON (Réunion) 106, rue Jules Bertaut,.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

**- SUR INTERVENTION DE :**

1.- Monsieur Alexis MAILLY, retraité, demeurant à SAINT-LEU (97436), 21 Lotissement des Pêcheurs.

Né à SAINT-LEU (97436), le 3 octobre 1936

2.- Monsieur BILY Johny Jean Patrick, intermittent du spectacle demeurant à PITON SAINT-LEU (Réunion), 310 Chemin Georges Thenor, Grand Fond.

Né à SAINT-CLOTILDE (Réunion), le 2 octobre 1969.

**LESQUELS** ont, par ces présentes, déclaré :

I - Parfaitement connaître, mais sans avoir de lien de parenté ou d'alliance avec la personne :

Monsieur Gilboire Pierre **DALIA**, Retraité, époux de Madame Marie Rufine **ATRIGO**, demeurant à SAINT-LEU (97436) 144 ruelle des Attes.

Né à SAINT-LEU (97436) le 25 juin 1931.

Marié à la mairie de SAINT-LEU (97436) le 24 mai 1997 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur DALIA Gilboire Pierre étant veuf en premières noces de Madame Marie Améline Bertha GENCE.

De nationalité française.

Monsieur est décédé à SAINT-LEU (Réunion), le 29 octobre 2016.

Une copie de son acte de décès est annexée. **Annexe n°1**

Lequel a occupé à titre de propriétaire, d'une façon continue, non interrompue, paisible, publique et non équivoque, pendant plus de **TRENTE (30) ANS**, le bien dont suit la désignation.

Suite à son décès survenu comme indiqué ci-dessus, cette occupation a été poursuivie **par jonction des délais tel que prévu à l'article 2265 du Code civil, par ses héritiers :**

1.- Madame Marie Rufine **ATRIGO**, Retraîtée, demeurant à SAINT-LEU (97436) 144 ruelle des Attes.

Née à SAINT-LEU (97436), le 30 mars 1953.

Veuve de Monsieur Gilboire Pierre **DALIA** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

est présente à l'acte.

2.- Monsieur Jean Yannick **DALIA**, électricien, demeurant à SAINT-LEU (97436) 144 ruelle des Attes.

Né à SAINT-PIERRE (97410) le 5 mars 1986.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

est présent à l'acte.

3.- Monsieur Jean Hugues **DALIA**, maçon, demeurant à SAINT-LEU (97436) 144 ruelle des Attes.

Né à SAINT-PIERRE (97410) le 5 juillet 1989.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

est présent à l'acte.

4.- Madame Nelly Marie Juliane **DALIA**, adjointe chef de rayon, épouse de Madame Emilie Marie-Pierre **ISSIANGA**, demeurant à SAINT-LEU (97436) 144 ruelle des Attes.

Née à SAINT-PIERRE (97410) le 1er octobre 1991.

Mariée à la mairie de SAINT-LEU (97436) le 15 janvier 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

est présente à l'acte.

5.- Monsieur Marc Julian **DALIA**, entrepreneur individuelle, demeurant à SAINT-LEU (97436) 144 ruelle des Attes.

Né à SAINT-PIERRE (97410) le 1er octobre 1991.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

est présent à l'acte.

Il - Et ils ont attesté, en leur qualité de contemporains des faits comme étant de notoriété publique et à leur connaissance personnelle :

Que depuis plus de **TRENTE ANS (30 ans)**

Ils ont possédé, lui et ses auteurs, savoir :

### IDENTIFICATION DU BIEN

#### *Désignation*

A SAINT-LEU (RÉUNION) 97436 144 Ruelle des Attes,

Un ensemble de parcelles de terrain ensemble la construction y édifiée d'une maison à usage d'habitation constituant la résidence principale de Monsieur Gilboire DALIA jusqu'à son décès.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
CU	1043	146 RLE DES ATTES	00 ha 21 a 42 ca
CU	1044	146 RLE DES ATTES	00 ha 00 a 23 ca
CU	15	146 RLE DES ATTES	00 ha 13 a 87 ca

Total surface : 00 ha 35 a 52 ca

Les opérations seront reçues en l'Etude du notaire soussigné dans un délai maximum de 3 mois à compter de la parution du présent avis.

**Adresse mail de l'étude : [formalites.posterieures.97414@notaires.fr](mailto:formalites.posterieures.97414@notaires.fr)  
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture)**